

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 mars 2025

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 13 - votants : 13 Convocation en date du : 21 mars 2025 Affichée le : 21 mars 2025	Le vingt-cinq mars deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : FORISSIER Johan
---	--

N° 2025D206	RENOVATION EXTENSION DE LA SALLE DE L'AMICALE LAIQUE : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRES DU CREDIT MUTUEL
--------------------	---

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de recourir à un emprunt de 600.000 € pour financer la **rénovation et extension de la Salle de l'Amicale Laïque**.

Le Conseil, après avoir pris connaissance des conditions proposées par les différents organismes bancaires contactés, et après en avoir délibéré,

DECIDE de contracter auprès du Crédit Mutuel, un crédit d'un montant de 600.000 € dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- durée : 15 ans.
- Taux d'intérêt fixe : 3.30 %
- Type d'amortissement : échéance trimestrielle et amortissement progressif du capital
- Frais de dossier : 750 €, majorés de la TVA s'il y a lieu

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de prêt.

Le Secrétaire de Séance
Johan FORISSIER

ROZIER EN DONZY, le 28/03/2025
Signé : le Maire, Didier BERNE

